

ASSISES DU CODE CIVIL

(E-conférence)

INVITATION

Madame, Monsieur,

Sam TANSON, ministre de la Justice, vous invite cordialement aux Assises du Code civil qui auront lieu **vendredi, 27 novembre 2020 de 9h00 à 12h00**. Veuillez trouver ci-dessous le programme et les informations pratiques avec le lien pour s'inscrire à l'évènement.

Résumé

Les Assises du Code civil ont pour objectif de lancer une discussion avec les acteurs du monde juridique et toute personne intéressée à la modernisation de notre Code civil.

En raison de la situation sanitaire actuelle, les Assises sont organisées en deux parties, avec une 1^{ère} session méthodologique le 27 novembre et une 2^e session thématique portant sur les domaines prioritaires de réforme (date prévue : 7 mai 2021).

Au cours de la session sur la méthodologie seront discutés le processus et les méthodes de modernisation du Code civil. Le débat portera sur la méthode à adopter pour les futures réformes, tout comme sur les critères pour déterminer l'ordre de priorités des réformes, ainsi que sur la prise en considération des droits étrangers. L'analyse inclura également le rôle à attribuer aux institutions politiques, aux praticiens et aux académiciens luxembourgeois ou étrangers dans ce processus de réforme.

Les Assises du Code civil sont organisées par le ministère de la Justice avec le concours du Groupe de réflexion en droit privé luxembourgeois (GRDPL).

Informations pratiques

Les Assises du Code civil se tiendront en digital (via WEBEX) et en français. Les participants inscrits auront également la possibilité d'interagir avec les orateurs et de poser des questions via l'application Webex. Pour d'éventuelles questions, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'évènement (assises@mj.etat.lu).

Les inscriptions sont faites en ligne à partir du 12 novembre.

Cliquez ici: <https://etat.emfro.lu/s3/MJ-Inscription-aux-assises-du-code-civile-2020>

Programme

- A partir de 8h30** Accès à la session en ligne
- 9h00** Introduction par Thierry HOSCHEIT, Premier Vice-président du Tribunal d'Arrondissement du Luxembourg
- Mot de bienvenue par Madame la ministre de la Justice, Sam TANSON
- 9h20** Discussion quant à la méthodologie à adopter pour moderniser le Code civil
- Président de séance :
Jean-Claude WIWINIUS, Président de la Cour supérieure de justice
- Intervenants :
Rémy CABRILLAC, Professeur à l'Université de Montpellier
Rafaël JAFFERALI, Professeur à l'Université libre de Bruxelles
Patrick KINSCH, Avocat, Professeur honoraire à l'Université du Luxembourg
Séverine MENETREY, Professeur à l'Université du Luxembourg
André PRUM, Professeur à l'Université du Luxembourg
Georges RAVARANI, Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme
- 11h45** Mot de clôture et présentation de la session thématique en 2021 par Thierry HOSCHEIT